

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. VII, No 2.

Montréal, Février 1901.

50 cts par an.

## REGRETS ÉTERNELS

Tout le long du chemin qui mène au cimetière  
Il est d'affreux jardins où l'on dresse des fleurs  
A poser pour le deuil, où la mort, bouquetière,  
Tient un assortiment de toutes les douleurs.

On y trouve à bas prix le génie en prière,  
Les souvenirs d'époux tout constellés de pleurs,  
Les regrets fraternels entrelacés de lierre  
Et les adieux d'amants rimés entre deux cœurs.

Un jour tu graviras, pour moi, ce chemin sombre,  
Un jour de Saint-Joseph, la fête de mon ombre,  
Ne charge pas ces fleurs du poids de ton chagrin !

J'aime mieux une larme à ton cœur arrachée,  
Dût-elle sur ma pierre être aussitôt séchée,  
Qu'un emblème imposteur, dût-il pleurer sans fin !

JOSEPHIN SOULARY.

## BÉBÉ

Bébé, le tapageur, l'âme de la maison,  
Le choyé, le chéri, l'adorable mioche,  
Le tyran qu'on apaise avec une brioche,  
A quitté, l'an dernier, ses langes d'enfantçon.

Il marche, parle et rit, taquine sans façon,  
Rêve, de l'aube au soir, d'une fine bamboche :  
L'idée incessamment s'accroît en sa caboche,  
Si brillante, et l'on croit qu'il devient grand garçon.

Joueur de mirliton, mangeur de sucre d'orge,  
Il chantonne, et, très fier, bavarde et se rengorge,  
Danse, bouffonne et mime ainsi qu'un baladin.

Son père en a conçu de l'orgueil, et, ravie,  
Sa mère en le baisant, rêve que le destin  
Vers le ciel de la Gloire oriente sa vie.

ALBERT FERLAND.

## Une Leçon de Chose

Un des principes fondamentaux dans l'exposition d'un sujet c'est d'être clair, intéressant et convaincant. Voilà pourquoi, lorsque l'intelligence de l'enfant s'éveille, adopte-t-on les leçons de chose et les gravures, afin de lui donner une meilleure idée de ce qu'est la forme, la couleur ou le nombre.

De même, pour l'homme dont l'intelligence est beaucoup plus étendue, mais qui n'en reste pas moins "un grand enfant", une leçon de chose peut-elle lui faire saisir une vérité abstraite ou une théorie de façon à l'intéresser vivement et à réveiller en lui une foule d'idées sur un sujet qu'il avait jusque là négligé.

Il peut paraître impossible qu'il existe des individus qui nient l'œuvre humanitaire des sociétés de secours mutuel et leur efficacité à résoudre le problème important : comment assurer l'existence de ceux qui dépendent de nous, si la maladie ou la mort leur enlève votre protection.

Cependant, au cours de mon expérience comme mutualiste, j'ai rencontré de ces gens et c'est pour cette classe de lecteurs que j'ai préparé cette leçon de chose.

Voici deux faits authentiques arrivés à ma connaissance.

Il y a quelques années, un jeune homme, demeurant dans une paroisse non loin de Montréal, épousa une jolie et charmante femme. Leur mariage commença sous les plus heureux auspices et la mort leur semblait être une des visions lugubres des âges passés. Le mari occupait une modeste position, mais il était actif, énergique et économe. Cette dernière qualité le poussa à se faire admettre dans trois sociétés de bienfaisance. En moins de quatre ans, trop tôt pour lui permettre d'acquérir beaucoup de biens, l'époux décéda laissant trois enfants et une veuve dont la santé était compromise. Avec les trois mille dollars qui lui furent payés sans retard, la mère a été capable de garder ses chers petits avec elle, de les élever, de les éduquer et de faire face au sort bravement.

Maintenant une autre scène. Dans ma ville natale, non loin de l'endroit où le récit que je viens de raconter s'est déroulé, un autre couple commença une heureuse vie conjugale. Le mari faisait de l'argent et il vivait largement. Malgré les sollicitations de ses amis, il fit la sourde oreille et refusa

de faire partie d'aucune société. Il est mort, lui aussi, récemment, mais si tôt qu'il ne pût s'y préparer en aucune façon. Il ne laissa rien et sa veuve, une femme affaiblie, ne voyant aucun moyen de nourrir ses enfants, les a placés, à droite et à gauche, chez des étrangers. Que deviendront-ils ? Le Dieu des veuves et des orphelins peut seul répondre.

N'est-ce pas le devoir inéluctable de chaque homme, de prendre soin de sa femme et d'élever ses enfants pour qu'ils fassent d'excellents citoyens ? Si cela est vrai, c'est également son devoir d'économiser quelque chose pour les mettre à l'abri du besoin quand la mort viendra l'enlever. "J'ai des amis", disent les uns. Quelle excuse ! Le pain de la charité est souvent amer et les amis disparaissent aux jours du malheur.

De plus, en passant, quel placement peut être meilleur que celui fait dans une bonne association ? L'argent déposé dans les banques n'est pas à l'abri des tentations de dépenser qui nous assaillent à tout instant, tandis que l'argent placé dans l'Alliance Nationale est un fonds de secours pour le vieil âge ou en cas de mort.

Notre position en ce monde est trop incertaine pour que nous ne prenions pas nos précautions. Pensez à vous-même, pensez aux êtres qui dépendent de vous et ne vous engagez pas dans le chemin qui conduit à l'hospice.

Pour protéger les êtres que vous aimez quand vous ne serez plus là, pour leur créer un asile aux jours de l'adversité, pour assurer votre subsistance dans la vieillesse, rien n'est comparable à un certificat de dotation dans une société canadienne, prospère et solvable comme l'Alliance Nationale.

## Les Chances de Mariage d'une Demoiselle

En représentant toutes les chances de mariage d'une fille à 100, ce qui suit, sera la proportion aux différents âges de la vie :

Entre les âges de 15 et 20 ans.....	14 1/2 %
" " 20 et 25 ans.....	52 "
" " 25 et 30 ans.....	18 "
" " 30 et 35 ans.....	15 1/2 "
" " 35 et 40 ans.....	3 3/4 "
" " 40 et 45 ans.....	2 1/2 "

Or ne souffre taches.

## L'Épiscopat et les Sociétés de Bienfaisance

La *Semaine Religieuse* vient de publier un article très opportun, en ce qu'il signale un abus qui doit être réprimé sans retard.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour le reprocher, que si nous avons été honoré de la haute approbation de Nos SS. les Evêques, d'un autre côté nos confrères nous rendront le témoignage que nous n'avons jamais cherché à créer dans le public l'impression que la responsabilité de l'administration des officiers devait reposer sur d'autres épaules que celles de nos directeurs.

Depuis quelque temps surtout, les évêques reçoivent des lettres leur demandant des informations au sujet des avantages financiers ou des garanties administratives, que peuvent offrir les différentes sociétés catholiques de bienfaisance.

Ces questions ont été posées plus particulièrement à propos des *Rentes viagères*, que l'Union-Franco-Canadienne promet de payer à ses memores.

Il n'appartient pas aux évêques de se prononcer sur ces associations en tant que sociétés d'affaires. Même quand ils les honorent de leur patronage, quand ils les approuvent et les recommandent, ils ne se constituent nullement pour cela les gardiens des fonds qu'elles gèrent, ni les garants de la sûreté des opérations qu'elles effectuent. Ce côté purement matériel et administratif est laissé à l'appréciation des directeurs et des avertisseurs nommés par les sociétaires eux-mêmes.

L'épiscopat ne saurait se substituer aux bureaux d'administration...

S'il en était autrement, ces sociétés perdraient par le fait leur autonomie propre et leur liberté d'action. Les évêques de leur côté devraient consacrer tout leur temps, et celui d'une partie notable du clergé, à l'étude détaillée et minutieuse de l'état des finances de nos associations catholiques de bienfaisance et de secours mutuels.

Or ni l'une ni l'autre de ces conséquences n'est désirable.

Non ! il faut que les sociétés jouissent de leur liberté entière sous le rapport financier, et surtout que les officiers ne puissent se décharger sur des épaules étrangères des responsabilités qui leur incombent.

La chose est donc clairement entendue et comprise : l'approbation donnée par un évêque à une société quelconque de bienfaisance porte exclusivement sur le caractère moral et religieux de cette société, et pas du tout sur la valeur de ses promesses ou de ses opé-

rations au point de vue matériel et financier.

Bref, les approbations que l'épiscopat accorde à nos associations de bienfaisance, visent l'esprit de la société, le but poursuivi, l'orthodoxie des règlements, mais rien de plus.

Se prévaloir auprès des gens de ces approbations, pour leur faire croire que les évêques se rendent le moins du monde responsables des opérations financières de telle ou telle société, c'est un abus de confiance, c'est dénaturer le sens et la portée de la parole épiscopale.

Nous prions tous nos lecteurs de bien vouloir accorder une attention toute spéciale à la déclaration que nous faisons ici : elle a été inspirée par qui de droit.

## Education

### LA SAINE FORMATION FAMILIALE

A la campagne, c'est l'émigration vers les grandes villes qui entame la famille. Attirée par l'effet d'un travail moins pénible et plus rémunérateur, la jeunesse, sans appréhension de l'inconnu, s'élance vers le gouffre des cités populeuses où nombre de désillusions l'attendent ; la santé et l'honnêteté font le plus souvent un prompt et irrémédiable naufrage, amené rapidement par les besoins factices et le contact des vices brillants et éhontés. Combien de jeunes filles eussent fait dans leur village d'honnêtes et honorables mères de famille, qui, une fois en ville, vont grossir les rangs des prostituées et des phtisiques ! Combien de jeunes gens qui fussent devenus d'estimables citoyens, des cultivateurs aisés s'ils eussent continué à conduire la charrue, et qui viennent échouer, dans les grandes villes, sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises !

Quant aux classes moyennes, celles qui ont gardé la foi, l'amour du travail, les bonnes mœurs, elles résistent davantage à la dispersion : les fils suivent la carrière des pères, ou organisent leur vie dans le rayonnement intellectuel et social où ils ont été élevés. C'est encore dans ce milieu que la famille est le plus en sécurité. Si les pauvres n'élèvent pas leurs enfants parce qu'ils n'en ont pas le temps, et les riches parce qu'ils ne veulent pas s'en donner la peine, la classe moyenne évite l'un et l'autre écueil. Les mères allaitent leurs enfants, leur apprennent à lire, les préparent elles-

mêmes à la première communion ; elles initient leurs filles aux soins du ménage, les forment pour la vie modeste où les plaisirs sont calmes et les ambitions restreintes, où les réalités de la vie accoutument à la résignation, au sacrifice, à l'abnégation, au travail : elles en font des femmes armées pour la vie honnête où elles n'apporteront ni rêves irréalisables, ni désirs illicites. Celles-ci connaissent alors le devoir et ne cherchent pas à s'y soustraire ; elles sont assez instruites pour apprécier et comprendre leurs maris, mais non pas des bas-bleus qui dissertent, discutent et ne savent pas recommander des chaussettes ; chez elles les arts d'agrément n'ont pas remplacé la science du ménage, et si, un jour, un désastre inattendu, que nos temps troublés peuvent toujours amener, vient diminuer leurs ressources, elles sauront, à force de travail et d'économie, conserver un certain bien être à la famille, gardant pour elles surtout les privations et s'efforçant de les éviter à leurs maris et leurs enfants.

### Philippino !

En Canada on dit Philippino. En France on dit : Bonjour Philippine !

C'est une interpellation adressée à quelqu'un que l'on met en défaut, à la suite d'un jeu en usage dans la société ; c'est-à-dire la séparation d'une amande double.

En Allemagne cette interpellation est très répandue, mais elle est appliquée dans un tout autre sens qu'ici. Voici l'origine de ces deux mots :

On est au dessert, on vient de faire passer le plateau des quatre mendiants, composés, on le sait, de noix, de noisettes, de raisins secs et d'amandes. Vous cassez une amande et vous la trouvez double. Vous gardez pour vous une moitié et vous offrez l'autre à votre voisine, qui accepte et vous prévient qu'elle gardera un bon souvenir de votre généreux partage.

Le lendemain ou le surlendemain, le premier jour enfin que vous rencontrez votre aimable voisine, oublieux que vous êtes de l'amande partagée, vous vous apprêtez à lui dire simplement bonjour. Mais elle prend les devant en vous disant : *Philippino ou Bonjour Philippine!* Vous êtes pris, c'est vous qui avez perdu, et vous devez un gage, que vous payez au gré de la personne qui vous a mis en défaut.

Pourquoi Philippine et non Valentine ou Clémentine ?

Il y a dans la langue allemande un mot qui se prononce presque absolument de la même manière que notre Philippine : c'est *Vieilliebeken*, qui signifie *très aimé* et qui fait allusion à l'union intime des deux amandes renfermées dans la même coquille.

Le jeu de *Philippine* était l'amusement favori d'un personnage célèbre, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, à qui l'on prête ces fameuses paroles tenues chez le duc d'Orléans, la veille des journées de juillet : *Nous dansons sur un volcan!* M. de Salvandy, homme de manières fort distinguées, ne manquait jamais au dessert d'offrir à sa voisine la moitié de l'amande double qu'il trouvait. Ainsi fit-il un jour à une dame très connue, dans un dîner donné au ministère.

*Bonjour, Philippine!* s'écria quelques jours après cette dame, invitée à une soirée où elle rencontra le galant auteur d'*Alonso*; celui-ci s'excusa de s'être laissé mettre en défaut et demanda pardon.

—Oui, mais vous payerez un gage.

—Très volontiers, et lequel? dit le pénitent.

—Une mèche de vos beaux cheveux noirs, fit malicieusement la dame.

M. de Salvandy portait encore une chevelure abondante et frisée de la plus belle couleur d'ébène ; mais ce beau noir, disait-on, était obtenu par le secours de la chimie, déjà fort avancée à cette époque.

### La Lutte contre l'Alcool

Les évêques suisses ne cessent de signaler l'alcoolisme comme la plaie des villes et des campagnes ; aussi favorisent-ils de tout leur pouvoir la création des sociétés de tempérance. Répondant à leur appel, les nombreuses associations de la *Croix d'Or* combattent énergiquement l'alcoolisme en groupant ça et là l'éélite des chefs de famille C'est à ceux qu'il appartient de donner l'exemple. Dès que le grand devoir de l'éducation cesse d'être compris et remplis la décadence est certaine et rapide. Alors se réalise la triste remarque qu'un ancien poète latin adressait à ses contemporains : "Le sang des aïeux s'est corrompu dans les veines de nos parents ; ceux-ci ont vu le leur se corrompre dans les nôtres, et le nôtre se corrompra dans celles de nos fils, qui nous surpasseront en perversité."

## Les Sobriquets

Sur dix Canadiens-français, il y en a huit qui ont deux noms de famille, six qui en ont trois, deux qui en ont quatre et un qui en a cinq. Bien entendu je parle du nom d'un chacun, à travers les six ou huit générations ayant vécu en Canada.

Ceci me fait penser à une époque où nos pères, les vieux Français formés des débris de vingt peuples différents, ne portaient ni sobriquets ni noms propres. Ils étaient une propriété entre les mains de leurs maîtres et seigneurs — et ces seigneurs eux-mêmes n'avaient pas de nom, mais simplement on les désignait par une expression — Lenoir, Legros, Bruyant, Farouche — et cela mourait avec eux — absolument comme chez les Sauvages primitifs du Canada.

Henri Moisy, dans les *Noms de famille Normands*, s'exprime de la sorte : « Pendant plusieurs siècles, il fut généralement d'usage chez les peuples chrétiens, de ne porter d'autre nom que celui donné au moment du baptême. Cette habitude se conserva en France jusqu'au huitième siècle. En 782, Charles, duc d'Austrasie, à la suite de la bataille de Poitiers, reçut le surnom de Martel, parce que, dans la mêlée, il avait été remarqué assommant avec un martel ou masse d'armes un grand nombre d'ennemis... Hugues Capet fut ainsi nommé parce qu'il porta le premier une coiffure appelée capet. Notons en passant qu'aujourd'hui encore, en patois normand, *capet* se dit pour chapeau. »

Les noms de baptême venaient tous du latin et avaient été portés par des saints. Nous les avons francisés, ainsi *Renatus*, qui est re-né par la vertu du sacrement, est devenu René — et non pas René comme on l'imprime si souvent.

Il ne faudrait pas croire que, parce que Charles reçut le surnom de Martel, et Hugues celui de Capet, que la mode des sobriquets s'établit aussitôt par toute la France. On arrive au douzième siècle avant que de rencontrer des seigneurs qui ajoutaient à leur nom de baptême celui de la terre qu'ils possédaient — ce que l'on appelle des noms de lieux.

Les serfs et les vilains continuaient à être désignés par leurs seuls noms de baptême durant presque tout le moyen âge, c'est-à-dire jusque vers l'an 1400. Parfois on disait : « Etienne fils de Guillaume », et c'était là tout le nom de famille. Or les Canadiens-français sont les descendants directs de cette

classe du peuple français, et les noms propres qu'ils portent sont nécessairement des créations de cinq cents ans au plus. Si vous déduisez de ce chiffre les deux siècles et demi écoulés en Canada, il reste deux cents cinquante ans en France pour l'acquisition ou création des sobriquets individuels qui sont devenus des noms appartenant à toute la famille. C'est, par conséquent, de 1400 à 1650 que ces noms ont été créés. J'ajouterai que, d'après ce que j'ai lu, le nord de la France avait, dès l'an 1500, des classes nombreuses qui portaient des noms propres.

Le rôle des équipages de Cartier nous montre un nom de famille pour chaque individu à côté du nom de baptême.

Mais ce qui est à considérer, c'est que le sobriquet devient nom propre et que à ce nom propre bientôt il s'attache un autre sobriquet qui à son tour remplace l'ancien nom propre, et par la suite un troisième sobriquet survient qui chasse le troisième nom propre. Ainsi de suite, de génération en génération.

Au bout du compte, vous ne trouvez point de nom de famille puisqu'ils disparaissent continuellement et sont remplacés par des sobriquets.

La même chose existe chez ceux qui avaient des noms de terre — un jour le sobriquet s'est introduit dans la maison et y est resté ; maintenant, il en est le maître.

J'ai sous les yeux la descendance de Pierre Lefebvre, mon ancêtre maternel : on y compte trente-huit noms de famille actuellement « en activité » et, certainement, la plupart de ces familles ignorent qu'ils sont des Lefebvre.

Pierre Lefebvre lui-même croyait bien qu'il portait un nom de famille, tandis que ce n'était qu'un sobriquet.

*Faber* en latin c'est ouvrier, artisan. Le changement du *b* latin en *v* français est une forme assez connue *Faber*, se trouve dans orfèvre, *aurifaber* : qui travaille l'or. *Fabre*, en provençal, se dit toujours pour forgeron, ouvrier, et il n'y a pas plus d'un siècle il était ainsi employé par toute la France. *Faber* est devenu *Fabre*, *Favre*, *Fèvre*, *Faivre*, *Feuvre*, *Lefèvre*, *Lefebvre*, *Lefébure*. En un mot c'est le *Smith* des Anglais.

Il a dû y avoir des marteleurs du fer dans les grands-père de Pierre Lefebvre, lequel a été mon sixième grand-père !

Ce serait le moment d'entasser des statistiques pour allonger cet article, mais je me contente de prier les lecteurs de consulter leurs souvenirs et tous, à peu près, retrouve-

ront, dans un aïeul pas trop éloigné, un nom qui n'a pas été transmis parce que le sobriquet s'est emparé de sa place.

BENJAMIN SULTE.

### Pages Oubliées

LE ROCHER ET LES VOYAGEURS

Un homme voyageait dans la montagne, et il arriva en un lieu où un gros rocher ayant roulé sur le chemin, le remplissait tout entier ; et hors du chemin il n'y avait point d'autre issue, ni à gauche ni à droite. Or, cet homme voyant qu'il ne pouvait continuer son voyage à cause de ce rocher, essaya de le mouvoir pour se faire un passage, et il se fatigua beaucoup, et tous ses efforts furent vains.

Ce que voyant, il s'assit plein de tristesse et dit : " Que sera-ce de moi lorsque la nuit viendra et me surprendra dans cette solitude, sans nourriture, sans abri, sans aucune défense, à l'heure où les bêtes féroces sortent pour chercher leur proie ? "

Et comme il était absorbé dans cette pensée, un autre voyageur survint, et celui-ci ayant fait ce qu'avait fait le premier et s'étant trouvé aussi impuissant à remuer le rocher, s'assit en silence et baissa la tête. Et après celui-ci, il en vint plusieurs autres, et aucun ne put mouvoir le rocher ; et leur crainte à tous était grande.

Enfin l'un d'eux dit aux autres : " Mes frères, prions notre Père qui est dans les cieux ; peut-être aura-t-il pitié de nous dans cette détresse. " Et cette parole fut écoutée, et ils prièrent de cœur le Père qui est dans les cieux.

Et quand ils eurent prié, celui qui avait dit : Prions, dit encore : " Mes frères, ce que chacun de nous n'a pu faire seul, qui sait si nous ne le ferons pas tous ensemble ? "

Et ils se levèrent, et tous ensemble ils poussèrent le rocher, et le rocher céda ; et ils poursuivirent leur route en paix

Le voyageur, c'est l'homme ; le voyage, c'est la vie ; le rocher, ce sont les misères qu'il rencontre à chaque pas sur sa route. Aucun homme ne saurait soulever seul ce rocher ; mais Dieu en a mesuré le poids de manière qu'il n'arrête jamais ceux qui voyagent ensemble.

LA MENNAIS.

### NOTRE LANGUE

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois.  
Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,  
Et, faite pour chanter les plus nobles exploits,  
Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a le charme exquis du timbre des latins,  
Le séduisant brio du parler des Hellènes,  
Le chaud rayonnement des émaux florentins,  
Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Elle a les sons moelleux du luth éolien,  
Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,  
La clarté de l'azur, l'éclair olympien,  
Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

Elle chante partout pour louer Jéhova,  
Et dissipe la nuit où l'erreur se dérobe,  
Elle est la messagère immortelle qui va  
Porter de la lumière aux extrémités du globe.

La première elle dit le nom de l'Éternel  
Sous les bois canadiens noyés dans le mystère ;  
La première elle fit monter vers notre ciel  
Les soupirs de l'amour, l'élan de la prière.

La première elle fit tout à coup frissonner  
Du grand Meschacébé la forêt infinie,  
Et l'arbre du rivage a paru s'incliner  
En entendant vibrer cette langue bénie.

Verbe ailé sous lequel le despote est muet,  
Elle transforme en dieu le poète qui tonne,  
Dans un vol surhumain emporte Bossuet,  
Et fait Thiers ou Guizot l'égal de Suétone.

Langue de feu qui luit comme un divin flambeau,  
Elle éclaire les arts et guide la science,  
Elle jette, en servant le vrai, le bien, le beau,  
À l'horizon du siècle une leur immense.

Un jour, d'après marins, vénérés parmi nous,  
L'apportèrent du sol des menhirs et des landes,  
Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux  
Aux vieux refrains des ballades normandes.

Nous avons conservé l'idiome légué  
Par ces héros quittant pour nos bois leurs falaises,  
Et bien que par moments on le crût subjugué,  
Il est encore vainqueur sous les couleurs anglaises.

Souvent nos ennemis ont voulu nous ravir,  
Dans les jours du passé, ce superbe héritage,  
Et chaque fois, vaincus qu'on ne peut asservir,  
Nous avons opposé le dédain à l'outrage.

Mais nul n'osera plus désormais opprimer  
Ce langage aujourd'hui si ferme et si vivace,  
Et les persécuteurs n'ont pu le supprimer,  
Parce qu'il doit durer autant que notre race.

Essayer d'arrêter son élan, c'est vouloir  
Empêcher les bourgeois et les roses d'éclorer ;  
Tenter d'anéantir son charme et son pouvoir,  
C'est rêver d'abolir les rayons de l'aurore.

Brille donc à jamais sous le regard de Dieu,  
O langue des anciens ! Combats et civilise,  
Et sois toujours pour nous la colonne de feu  
Qui guidait les Hébreux vers la Terre promise.

W. CHAPMAN.

## L'Intelligence des Animaux

Je crois bien que personne ne doute aujourd'hui de l'intelligence des animaux. Mais en voici deux traits nouveaux, fait pour surprendre Toussnel lui-même, qui leur trouvait pourtant bien de l'esprit. Henri de Parville, qui les a édités, les trouva tels que, s'il ne les tenait, dit-il, d'un observateur très fin, très précis, et de lui bien connu, il aurait mis en doute leur authenticité. Ce qui signifie que leur authenticité n'est pas douteuse.

Rapportons-nous-en donc comme lui à son correspondant si digne de foi, et citons simplement ce qu'il raconte.

### *La Vache et la Poule.*

En premier lieu son observation s'est portée, pendant une villégiature de quelques mois, sur une vache couchée dans un pré, et voici ce qu'il a vu :

“ Des multitudes de mouches se promenaient sur ses naseaux et sur les globes de ses yeux. Or, une poule arrivait toujours à point, *la même tous les jours* : elle se hissait sur la tête de la vache, et passait des heures à picoter dans les yeux et les naseaux les mouches importunes !

“ La vache et la poule y trouvaient évidemment chacune leur compte : la vache laissait faire sans crainte des coups de bec, et la poule s'installait là comme chez elle sans la moindre hésitation.

“ Comment ce petit manège avait-il pris naissance ? Est-ce la vache qui avait imaginé ce moyen de se débarrasser des mouches ? Est-ce la poule qui avait commencé ? Les animaux possèdent-ils un langage spécial ? Comment se font-ils comprendre ?

“ Toujours est-il que la poule est venue en aide pendant des mois à son gros voisin d'étable.”

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

### *Le Perroquet et le Moineau*

La seconde observation du correspondant de M. de Parville est plus extraordinaire encore.

“ Il y avait, dit-il, au Luxembourg, dans la cour intérieure, lorsque la préfecture de la Seine, après la Commune, occupait les locaux maintenant affectés au Sénat, une cage dans laquelle se prélassait un magnifique perroquet.

Un jour, j'aperçus un moineau qui se posa sur le dessus de la cage. Aussitôt le perro-

quet monta lentement de bâton en bâton, puis il appuya sa tête sur le haut de la cage. Le moineau passa son bec à travers les barreaux et se mit à gratter son ami !

“ Quand le perroquet en eut assez, il redescendit gravement d'échelon en échelon, et le moineau réclama le prix du service rendu. Le perroquet de sa patte, poussa les graines éparses jusque près des barreaux, et l'oiseau les prit une à une, enchanté de la bonne aubaine.

“ Est-ce le hasard qui a présidé à ces opérations complexes ? évidemment point ; elles s'enchaînent trop bien. Il y avait comme convention amiable entre les deux oiseaux et loyauté réciproque dans l'exécution de l'engagement.

“ Ces petits êtres ont évidemment égalé les humains en intelligence, et leur ont donné des exemples d'honnêteté dans les transactions que ceux-ci feraient bien de toujours suivre.

“ Les temps sont-ils proches où il faudra aller prendre des leçons de morale chez les animaux ? ”

## Les Méfaits de l'Alcoolisme

Nous lisons dans un journal de Paris :

Nous les connaissons déjà vaguement par ouï-dire. Mais il n'est pas mauvais que de temps à autres, les chiffres, les implacables chiffres, viennent nous rappeler toute la gravité du danger qui menace notre pays.

C'est pourquoi la Société antialcoolique vient de publier un manifeste duquel il résulte que l'alcoolisme est la cause directe de 27,350 délits pour coups et blessures par an, suivis ou non de mort ; de 25,158 autres délits divers, de 1,753 suicides.

Il est en outre la cause directe de l'augmentation inquiétante de la tuberculose. Sur 150,000 tuberculeux qui succombent chaque année, 134,000, c'est-à-dire 89 pour cent sont des alcooliques ou hétéro-alcooliques. En général 75 pour cent des malades qui entrent dans nos hôpitaux sont des victimes de la boisson.

Depuis six ans le nombre des idiots hétéro-alcooliques a doublé. Il atteint aujourd'hui le chiffre formidable de 100,000.

Il serait peut-être temps d'agir très énergiquement dans les “ hautes sphères ” où l'on se contente encore trop souvent de protestations platoniques.

## La Légende du Myosotis

Il y avait une fois, dans un village de la Bretagne, un jeune homme et une jeune fille qui s'aimaient tendrement. Lui s'appelait Gaston ; il venait d'entrer dans sa vingtième année ; elle se nommait Berthe, et ne comptait que seize ans à peine. Blonde, avec des yeux bleus, elle avait coutume de laisser tomber sur ses épaules son abondante chevelure, où la brise venait parfois se jouer. Son visage respirait un air d'ingénuité qui lui seyait à merveille.

Le jeune homme était brun et grand, et le ton un peu sauvage que donne aux riverains de la mer le voisinage des eaux prouvait, une fois de plus, que la mine est souvent trompeuse, et qu'il ne faut jamais se fier aux apparences.

Sauvage, lui qui ne vivait plus que pour sa fiancée !... Lui qui aurait certainement fait le sacrifice de sa vie pour plaire à celle qu'il aimait !

Un jour, ils se promenaient tous les deux sur les bords de la mer : le temps était splendide ; dans l'air soufflait un vent frais et doux, pas un point noir ne se montrait au ciel, qui pût faire craindre un orage ; sur les arbres du rivage, de gentils oiseaux égrenaient leurs chansons aux jeunes amoureux.

La jeune fille avait, dans ses cheveux, une fleur de myosotis que son fiancé lui avait donnée, " et que je garderai toujours," lui avait-elle dit en la prenant.

Qu'auriez-vous fait, chères lectrices, si vous aviez été à la place du jeune homme, et si un léger coup de vent était venu arracher des cheveux de votre fiancée, pour l'envoyer dans la mer, la fleur qu'elle portait à sa tête ? Je ne sais ; mais vous me permettez de croire que vous n'auriez guère songé à la disputer aux flots. Et, cependant, cette idée vint à l'esprit de Gaston, qui n'hésita pas un instant, et se jeta de suite dans la mer pour essayer de lui reprendre la fleur, que les vagues entraînaient déjà sans pitié.

Je ne vous parlerai pas de la lutte qui dut fatalement s'engager, d'abord parce que j'en ignore les détails, ensuite, parce que j'ai hâte, chères lectrices, de vous apprendre ce qui survint.

La fleur de myosotis ne fut pas perdue, car, après de pénibles efforts, Gaston eut le bonheur de pouvoir la saisir d'une main. Mais ses forces étaient épuisées, et le rivage se trouvait encore loin de sa portée. Je

crois même que la mer, honteuse de la victoire que le jeune homme venait de remporter, devenait, à dessein, mauvaise pour empêcher le vainqueur de regagner la rive.

Et Gaston, se sentant défaillir, et comprenant que la mort allait être sa seule récompense, rassembla alors tout ce qui lui restait de forces et jeta la fleur sur le rivage. Puis il dit à sa fiancée, d'une voix à demi éteinte : " *Ne m'oubliez pas !*"

Un instant après, il disparaissait sous les flots.

..

Et c'est depuis ce jour, chères lectrices, que, dans le *Language des Fleurs*, myosotis signifie : *Ne m'oubliez pas !*

## Variétés

### LE ROI S'AMUSE

C'est récemment que s'est donné le "garden party" offert annuellement par le roi Léopold, au château de Laeken. On raconte à ce propos une amusante anecdote.

L'année dernière, quelques jours avant cette fête, le roi se promenait près des grilles du palais lorsqu'il fut abordé par deux dames, deux américaines, qui vu son costume négligé, le prirent pour le jardinier.

Elles lui demandèrent si elles pouvaient visiter le parc, ce qui leur fut accordé, et le roi lui-même leur proposa de les accompagner, très égayé par les questions qu'elles lui posaient sur la cour, sur le roi lui-même et sa famille.

Finalement, pour reconnaître l'obligeance du jardinier, ces dames lui firent cadeau d'une pièce de dix francs, en lui demandant si elles pourraient visiter le château.

— Hélas ! non, dit le roi ; mais, vendredi prochain, il y a "garden party" : adressez une lettre à sa majesté et vous recevrez peut-être une invitation.

Demande et réponse ne se firent pas attendre.

Et l'on juge de la stupéfaction légitime des deux Américaines en reconnaissant au "garden party" le pseudo jardinier, qui avait malicieusement pendu comme breloque, à sa chaîne de montre, la pièce de dix francs du pourboire.



## Feu la Reine Victoria

Au lendemain du décès de notre bien-aimée souveraine, M. le Secrétaire Général a adressé la lettre suivante à Ottawa. Nos lecteurs seront heureux d'en connaître la teneur et d'y souscrire de tout cœur.

L'HONORABLE R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'État,  
Ottawa.

Honorable Monsieur,

Les sept mille membres canadiens-français de l'Alliance Nationale prient son Excellence le Gouverneur Général du Canada de faire part à Sa Majesté Edouard VII, roi du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, qu'ils s'unissent sincèrement au deuil dans lequel la mort de notre Auguste Souveraine Victoria a plongé la famille royale et l'Empire. Ils désirent, en même temps, déposer aux pieds de Sa Majesté, avec l'expression de leurs profondes condoléances, l'assurance de leur parfaite loyauté.

L. J. D. PAPINEAU,  
Sec. Gén.

Montréal, 23 janvier 1901.

## Lisez l'Évangile

Je voudrais convoquer ici un père, une mère, un roi, un homme d'État, un juge, un général, un recteur, un préfet, un marin, un industriel, un propriétaire, en un mot, un conseil de gens pratiques, ayant ici-bas une responsabilité sérieuse. Nous composerions ensemble trois bibliothèques. Dans l'une, tous les nouveaux pontifes de l'avenir : Hugo, Littré, Sand, Quinet, Béranger, Comte, Taine, Renan. Dans l'autre les meilleurs du passé, les sages : Platon, Aristote, Descartes, Leibniz, Pythagore, Zoroaste, Confucius, etc. Dans la troisième, un seul livre : l'Évangile. J'en appelle à toutes les mères, à tous les rois, à tous les hommes de cinquante ans : prenant un enfant par la main, avec respect et émotion, je demande à ce concile du genre humain de me dire lequel de ces trois breuvages je dois verser dans cette petite âme... Il n'y aura qu'un cri : l'Évangile ! l'Évangile ! — Mgr DUPLANLOUP (au congrès des Malines).

## La Fumée du Tabac

Le docteur Zulinski publie dans un journal médical de Varsovie le résultat d'une longue série d'expériences instituées par lui, tant sur

l'homme que sur les animaux, pour vérifier les effets physiologiques de la fumée de tabac. Il a constaté d'abord que cette fumée est un poison énergique, même à faibles doses. Pour l'homme, ce poison est peu délétère quand il n'est pas inhalé en trop grande abondance, mais le deviendrait vite si le fumeur prenait l'habitude d'avalier la fumée, comme on dit vulgairement.

Le docteur Zulinski s'est assuré que ce caractère toxique n'est par exclusivement dû à la nicotine. La fumée de tabac, débarrassée de la nicotine qu'elle contient, n'en reste pas moins un poison, quoiqu'à un degré moindre. Elle renferme, en effet, un second principe toxique, la *colidine* (un alcoolide), et en outre de l'oxyde de carbone et de l'acide hydrocyanique.

Les effets produits par l'abus du tabac dépendent d'ailleurs dans une large mesure de la nature de ce tabac et de la manière de le brûler. Le fumeur de cigares absorbe plus de poison que le fumeur de cigarettes, celui-ci plus que le fumeur de pipes ; enfin, le fumeur qui a soin de se servir d'un narghileh, ou de tout autre appareil faisant passer la fumée à travers une couche d'eau, réduit les effets délétères au minimum.

En général, les tabacs les moins colorés sont les moins forts, comme les fumeurs le savent bien. Mais ce caractère est souvent trompeur, parce qu'un grand nombre de tabacs sont artificiellement blanchis pour satisfaire le goût de la majorité des fumeurs, et blanchis à l'aide d'agents chimiques qui ne sont pas toujours sans danger.

Plusieurs tabacs d'aspect pâle et peu redoutable présentent le grave inconvénient de donner une fumée brûlante, à raison de la forte proportion de fibres ligneuses qu'ils renferment — ce que nos fumeurs appellent des *cotons*. Le caporal de lar égée française et à plus forte raison son tabac d'exportation appartiennent à cette classe ; il en est de même du tabac le plus populaire en Angleterre, le *bird's eye* (œil d'oiseau), qui doit ce nom aux petits ronds de bois taillés dans la côte de la feuille dont il est parsemé. Les tabacs de ce genre causent fréquemment des inflammations légères de la langue par la température élevée et la nature irritante de leur fumée, ils doivent donc être spécialement évités par les fumeurs d'âge mûr, qui sont les plus exposés aux cancer de la langue ou des lèvres. Les tabacs bruns foncés sont, eux aussi, souvent adultérés ; mais, somme toute, ce sont encore les moins dangereux.

## Pourquoi Quitter la Ferme

La culture est la plus indépendante comme la plus noble des occupations. Le cultivateur est l'homme le plus indépendant du monde. Il peut aller où il lui plaît, la plus grande partie de l'année, et avec moins de risques que n'importe quel autre.

Cette liberté est l'un des plus grands privilèges concédés à l'homme, tout est liberté sur la ferme. Le marchand est l'esclave de ses clients ; le fermier n'est l'esclave de personne. Il est libre, absolument libre de déterminer la manière d'employer son temps. Cela ne veut pas dire qu'il doit négliger ses affaires, mais qu'il est libre de s'y prendre comme il l'entend.

Le cultivateur, sage, industriel, économiste, prévoyant, est assuré de son existence et de celle de sa famille. Et en plus il peut mettre quelque chose de côté pour les mauvaises années. Il n'en est pas ainsi des autres professions, de la plus grande masse des autres travailleurs. Dans les affaires quelques-uns font fortune ; mais la plupart tombent dans leur carrière, et meurent pauvres, beaucoup misérables. Les chances du cultivateur de vivre heureux, content, prospère, sont vingt fois plus grandes que celles de l'homme de profession, du négociant et de l'artisan. Aimons donc la culture et livrons-nous y avec courage, avec élan, avec amour.

Et puis, l'homme reviendra ; car il revient, après sa fête, pour cuver son vin.

Le cœur dût, il jette, oh ! pour lui, uniquement ! du bois dans l'âtre ; mais la flamme alors, moins égoïste, remet la vie—avec la chaleur—dans l'âme de la mère et de l'enfant.

A ces tristes pensées... le vieux s'encourage... et il va.

Mais tout à coup : ce froid qui me monte au cœur !... et à la tête ces bouffées chaudes...

Il s'est affaissé livide, comme un mort, dans la neige blanche.

On sonne l'ambulance.

Le vieux se retrouve à l'Hôpital, une sœur de Charité à son chevet, lui souriant ; et le prêtre, penché, lui oignant les sens avec l'Huile sainte.

C'est le mal de mort !... il n'est pas trop venu trop tôt... j'aurai tout à l'heure quatre-vingts ans... Mais ma fille ? et son enfant ?

47, rue Saint...

On y court, cher vieux père.—Dormez tranquille et rêvez que jamais plus ils n'auront ni faim ni froid.

Dieu soit béni et vous le rende en paradis !

Et le vieux s'endort pour toujours, le crucifix sur les lèvres, la figure pleine de bonheur et de reconnaissance.

## La Langue Française

### Instantané

Cinq heures du soir. Le jour tombe ; ce n'est pas encore la nuit.

Dehors le froid brûle très sec ; sous les pas la neige blanche et dure a des cris stridents.

Contre le vent qui s'engouffre Place d'Armes, un vieux se raidit et, de son bâton ferré, raffermi avec effort sa marche chancelante.

A sa fille mariée et mère d'une enfant—qui se meurt de l'ivrognerie de son père absent—le vieux a promis de rapporter un morceau de pain et du feu.

La pièce d'argent mise en réserve pour une nécessité suprême, l'heure est venue—a-t-il dit, en partant, avec une sorte de désespérance—de la porter au marchand !

Mieux vaut n'avoir plus cette unique ressource, dans un nœud au coin de son mouchoir, que d'avoir demain peut-être deux cadavres au logis.

La langue française fut de tout temps la langue officielle en matière diplomatique. Elle a maintenant des tendances, paraît-il, à devenir également la langue " municipale " de divers pays.

En effet, le ministre de l'intérieur hongrois vient de faire savoir aux municipalités du royaume qu'à l'avenir le français sera leur langue obligatoirement officielle, lorsqu'elles auront à s'adresser à des autorités étrangères, même lorsque celles-ci seront de langue allemande.

Les assimilateurs à outrance sont invités à méditer ce qui précède.

Vous souhaitez que le temps marche ; vous ne savez ce que vous faites ; il vous obéira trop exactement, et quand vous voudrez le retenir, vous n'en serez plus le maître.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

---

MONTREAL, FÉVRIER 1901

---

## AVIS

Les secrétaires-financiers et les trésoriers de cercle ne peuvent entrer en fonction avant que leurs cautionnements respectifs aient été acceptés. Tout rapport mensuel préparé et signé par les officiers qui n'ont pas rempli cette condition ne sera pas reçu au Conseil Général.

## Ça et là

Le concours est terminé, à bientôt le rapport officiel.

Notre société continue son œuvre d'expansion. Un nouveau cercle vient de naître dans le Nord-Ouest.

Il y a plus de satisfaction à donner qu'à recevoir. Telles sont les paroles de l'Homme le plus sage et le plus vrai qui soit passé sur terre. Combien de millions de gens qui suivent sa doctrine savent-ils cela par expérience? L'Alliance Nationale peut en parler avec connaissance de cause, et c'est là son mérite.

Nous n'avons jamais vu d'omnibus ni de tramway assez plein pour qu'on ne put y mettre encore une personne. En marchant dans les grandes villes nous avons toujours été surpris de voir quelle foule occupait les trottoirs et comme chaque individu trouvait moyen de se placer sans nuire à ses voisins. Nonobstant le fait que l'Alliance Nationale a près de 7,000 membres il y a de la place pour un autre, et à moins que notre lecteur possède tout le montant d'assurance qu'il peut prendre, il devrait joindre l'armée de l'Alliance Nationale sans retard.

La question financière n'est pas la seule qui doive vous guider lorsque vous voulez faire partie d'une société de bienfaisance. Songez aussi, qu'au point de vue national il importe que les Canadiens-français se groupent dans une association dont le but est à la fois religieux, intellectuel, patriotique et pécuniaire.

Vous devez être patriote aussi bien qu'homme d'affaires, alors il faut se pénétrer de l'idée qu'il faut se rallier pour la sauvegarde de notre race en Amérique, pour assurer son existence et pour lui permettre d'accomplir le rôle auquel la Providence l'a destinée.

Si vous arrivez à cette conclusion l'Alliance Nationale est là qui vous tend la main.

\*.\*

Vous êtes membre de l'Alliance Nationale et comme tel vous recevez régulièrement la revue mensuelle de l'Alliance Nationale. Avez-vous jamais jeté un coup d'œil sur les Accusés de Réceptions qui paraissent dans chaque numéro? Les avez-vous lus? Si non, lisez-les. Cela vous aidera à repousser — si jamais elle venait — l'idée d'abandonner votre certificat de dotation. Pour votre avantage, pour celui de votre famille, vous en avez besoin et son abandon est toujours regretté.

Si le lecteur n'est pas un sociétaire, devenez-le tout de suite, si vous le pouvez, et assurez-vous les bénéfices dont il est question dans ces lettres.

Cela paye toujours d'appartenir à l'Alliance Nationale.

\*.\*

Lors d'un récent mariage, le gentleman qui agissait comme garçon d'honneur n'était plus de la première jeunesse, mais c'était un célibataire gracieux et il remplissait cette fonction avec plaisir pour tous ses amis.

—Quand nous verrons-vous jouer le premier rôle dans un contrat semblable? demanda une des plus jolies femmes de la réunion.

—Oh! je ne sais pas, j'ai le temps d'y songer, répondit le célibataire sarcastiquement. Il y a encore autant de bon poissons dans la mer qu'on en a pêché.

—Oui, répliqua la jeune dame, mais ne pensez-vous pas que l'appât se défraîchit?

Si vous songez à vous marier, à entrer dans une société de bienfaisance ou à faire n'importe quelle bonne action, n'attendez pas que l'appât soit défraîchi. Le plus longtemps vous attendrez, le moins d'avantages vous aurez à l'accomplir. Joignez-nous pen-

dant que vous êtes jeune, que les taux sont bas, que votre santé est bonne ; ensuite, pendant que l'appât est frais, prenez une femme, afin que vous ayez quelqu'un pour récolter le fruit de votre prudence et de votre prévoyance.

### Nouveau Cercle

**CERCLE PROVENCHER, No 156.**—Organisé par M. P. Bonhomme à St-Pierre, comté de Provencher, province de Manitoba, et institué le 20 janvier 1901, par M. Jos. Baril, R.C.P.G.

Officiers élus : MM. Bernard Racicot, P. ; Albert Préfontaine, V.P. ; Joseph Ayotte, S.A. ; Adhémar Renuart, S.F. ; Hormisdas Fréchette, T. ; Mastai Gervais, Md.Ex. ; Ulric Gratton, C.O. ; H. Fontaine, I.

M. Arthur Hébert a été suggéré comme Sb.P.G.

### CONDOLÉANCES

**CERCLE ST-CHARLES, No 10.**

Le cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 26 janvier courant, a adopté les résolutions suivantes :

(1) Proposé par M. L. N. Delorme, M.D., appuyé par M. Charles Duquette :

Que les membres du cercle St-Charles, No 10, à l'occasion du décès de Mme Julienne Pattaude, mère de MM. F. A. Gagnier, M.D., et J. Z. Gagnier et belle-mère de M. Jos. Descent, offrent leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances à leurs trois confrères éprouvés par une perte si cruelle.

Proposé par M. G. C. Piché, secondé par M. Victor Barbeau :

Que copies de la présente résolution soient envoyées aux trois confrères ci-dessus nommés et à la *Revue* de l'association, pour publication.

(2) Proposé par M. Chs Duquette, secondé par M. S. Laprade :

Que les membres de ce cercle sont très sensibles à l'épreuve que M. Louis Bouchard vient de subir par la mort de sa fille, et offrent à ce confrère affligé leurs plus vives condoléances.

Proposé par M. G. C. Piché, secondé par le Dr L. N. Delorme :

Que copies de la présente résolution soient envoyées à la famille de M. Louis Bouchard, et à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

(3) Proposé par M. J. A. Trudel, secondé par M. N. Bélisle :

Que les membres de ce cercle prient M. B. Meloche, leur confrère, de vouloir accepter l'expression de leur profonde douleur, avec leurs vives sympathies et un vote de sincères condoléances, à l'occasion de la mort de son jeune enfant.

Proposé par M. Chs Duquette, secondé par le Dr L. N. Delorme :

Que copies de la présente résolution soient envoyées à M. B. Meloche, et à la *Revue* de l'association pour publication.

Montréal, 26 janvier 1901.

N. BÉLISLE,  
Sec.-Arch.

**CERCLE ST-FÉLIX, No 41.**

A une assemblée tenue jeudi, le 7 février courant, il a été proposé par M. Hormisdas Ducharme, secondé par M. J. H. Bacon : Que les membres du cercle St-Félix, No 41, ont appris avec douleur la mort, dans de si tristes circonstances, de l'épouse du médecin de notre cercle, M. le docteur Gédéon DesRosiers, et offrent à leur confrère éprouvé, l'expression de leurs plus profondes sympathies.

Il a été proposé par M. J. Beausoleil, secondé par M. F. Bellerose : Que copie des présentes résolutions soit envoyée au confrère dans le malheur, ainsi qu'aux journaux et à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

**CERCLE SOULANGES, No 60.**

A une assemblée spéciale du cercle, il fut proposé par le Rév. J. A. Milord, secondé par M. Jos. Montpetit : Que les membres du cercle Soulanges ont appris avec douleur, le 4 janvier dernier, la mort subite de M. Jos. L. Sauvé, membre du dit cercle et fils bien-aimé de M. Louis Sauvé, et offrent à la famille éprouvée l'expression de leurs profondes sympathies.

Proposé par M. Canut Laboursodière, secondé par M. Arch. Sauvé : Qu'une copie de ces présentes résolutions soit envoyée à la famille éplorée, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

J. D. COUtlÉ,  
Cèdres, 1er février 1901. Sec.-Arch.

**CERCLE OLIER, No 127.**

A une assemblée spéciale du cercle, tenue jeudi, le 31 janvier courant 1901, il a été proposé par M. Auguste Comte, secondé par M. P. Bourget : Que les membres du cercle Olier, No 127, ont appris avec douleur la mort, dans de si tristes circonstances, de l'unique enfant du médecin du cercle, le docteur L. A. Gagnier, et offrent à leur confrère éprouvé l'expression de leurs profondes sympathies.

Il a été proposé par M. J. E. Fournier, secondé par M. C. E. Athier : Que copie des présentes résolutions soit envoyée au confrère dans le malheur, ainsi qu'aux journaux et à la *Revue* de l'Alliance Nationale, pour publication.

ARMAND GRENIER,  
Sec.-Arch.

### Accusés de Réception

A M. L. J. D. Papineau,  
Sec. Gén. Alliance Nationale.

Monsieur,

C'est avec beaucoup de reconnaissance que j'accuse réception du chèque de \$1,000, montant du certificat de dotation dont feu Nestor Fortin, mon époux, était titulaire, lequel m'est parvenu sans aucune difficulté.

Puisse votre société grandir et prospérer toujours !  
Veuillez agréer, monsieur le secrétaire, mes plus sincères remerciements, et je puis vous assurer que je me ferai un plaisir et un devoir de recommander l'Alliance Nationale aussitôt que l'occasion s'en présentera.

Je demeure  
Votre très obligée,

Mme Vve NESTOR FORTIN.  
Cap St-Ignace, 26 janvier 1901.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le président Général a nommé comme ses substitués auprès des cercles ci-après dénommés les confrères dont les noms suivent :

MM. C. P. Fabien, cercle Mont-Royal, No 2 ; Aug. Comte, cercle Olier, No 127 ; Rod Carrière, cercle Ste-Marie, No 146 ; Ulric Germain, cercle St-Flavien, No 141 ; Arthur Hébert, cercle Provencher, No 156.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins examinateurs suivants :

MM. Jos. Nap. Plouffe, cercle Masson, No 130 ; E. G. Paquet, cercle N.-D. de Hull, No 64 ; Mastai Gervais, cercle Provencher, No 156.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Officiers suivants :

CERCLES

Titulaires.	Fonction.	Cercles.	No	Approuvés par Cercles.
G. Gagnier.....	S.F.	Ste-Martine	45	6 jan. '01
F. G. Crépeau...	T	St-Pierre.....	8	" "
Arth. Chagnon...	S.F.	Hochelaga...	29	" "
Jos. Labelle...	S.F.	Garneau.....	118	" "
J. A. Long.....	T.	"	"	" "
Nap. Bédard...	S.F.	Ste Justine	58	" "
W. A. Lafond...	S.F. & T.	Carillon.....	111	" "
Chs B. Lacasse.	T.	St-Edouard...	126	" "
A. B. Champagne.....	T.	Lanoraie.....	71	4 fév. "

Par Caisse Générale 5%..... 323.42  
Par balance au 30 déc. 1900.... 207,781.89

\$213,605.31

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 novembre 1900...\$ 1,370.31  
Produit des contributions de décembre..... 140.60  
Intérêts..... 7.00

\$ 1,517.91

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Joseph Desharnais. \$ 4.00  
Par bénéfices Joseph Douville... 3.43  
Par bénéfices J. R. Couillard... 14.14  
Par Caisse Générale 5%..... 7.03  
Par balance au 31 déc. 1900.... 1,489.31

\$ 1,517.91

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....\$207,781.89  
Balance Caisse Centrale des Malades..... 1,489.31  
Balance Caisse d'Epargne..... 3,427.11

\$212,698.31

Moins balance Caisse Générale 1,544.56

\$211,153.75

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Décembre 1900

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 novembre.....\$205,343.55  
Produit des contributions de décembre 1900..... 6,468.33  
Intérêts..... 1,793.43

\$213,605.31

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu Eucher Dubuc..... \$1,000.00  
Par bénéfices de feu Hilaire Reid 1,000.00  
Par bénéfices de feu Damase Beaupré ..... 500.00  
Par bénéfices de feu J. S. Lafleur 1,000.00  
Par bénéfices de feu J. B. Ethier 1,000.00  
Par bénéfices de feu Geo. Armstrong..... 500.00  
Par bénéfices d'invalidé Philippe Dansereau... 500.00

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....\$ 10,500.00  
Corporation Episcopale..... 1,400.00  
Municipalité Scolaire..... 7,500.00  
Municipalité..... 24,287.39  
Prêts hypothécaires..... 155,346.20  
Banques d'Hochelaga et Provinciale du Canada..... 12,452.15

\$211,485.74

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 331.99

\$211,153.75

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.  
A. ST-CYR, T.G.

Montréal, 1er janvier 1900.

Certifié correct,  
O. BOURDON,  
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

## MORTALITÉ

No 133.—L'ABBÉ J. E. TELLIER DIT LAFORTUNE, 37 ans, admis dans le Cercle Sacré-Cœur, No. 6, le 26 février 1896, est décédé à Montréal le 14 août 1900.

Cause : *Cyrrhose hypertrophique.*

Bénéficiaires : Héritiers, \$1,000.

No 134.—GEORGES ARMSTRONG, 46 ans, admis dans le Cercle St-André, No. 14, le 10 juin 1894, est décédé à Acton Vale, le 6 octobre 1900.

Cause : *Phtisie pulmonaire.*

Bénéficiaire : Albia Armstrong, fille, \$500.

No 135.—NESTOR FORTIN, 56 ans, admis dans le Cercle St-Thomas, No. 131, le 18 mars 1898, est décédé à Cap St-Ignace, le 29 octobre 1900.

Cause : *Hématémèse.*

Bénéficiaire : Délina Dion, épouse, \$1,000.

No 136.—MOISE PICARD, 40 ans, admis dans le Cercle Sacré-Cœur, No. 6, le 28 mars 1900, est décédé à Montréal, le 2 novembre 1900.

Cause : *Consomption pulmonaire.*

Bénéficiaire : Carmélice Robillard, épouse, \$1,000.

No 137.—THOMAS GILBERT, 46 ans, admis dans le Cercle "De La Beauce," No. 101, le 17 mars 1896, est décédé à St-Georges, le 3 novembre 1900.

Cause : *Fièvre typhoïde.*

Bénéficiaire : Caroline Nadeau, épouse, \$1,000.

## Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

## No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh.P.G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., O. U. Ouellette, 196 Quésnel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Delaire, 2579 Notre-Dame, Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine, Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

## No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh.P.G., O. P. Fawlin, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelleu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

## No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh.P.G. et Md.E., A. T. Orlé, 4; Prés., J. Deslauriers; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Joseph Fortier. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

## No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sh.P.G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaray; Md.E., P. A. Valois (Laohine). Réunions, 1er et 3e mardis, église Dorval.

## No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sh.P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 127 Quésnel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 96 rue Fulford.

## No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sh.P.G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 374R Papineau; S.A., A. Chevalier, 214 St-André; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

## No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sh.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezi; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

## No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sh.P.G., O. Champagne, 1247 Notre-Dame; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., W. Lalonde, 235 Visitation; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jesnotte, 305 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

## No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sh.P.G., J. A. Chaurast, N.P.; Prés. et Md.E., D. Ladouceur; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

## No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sh.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 12 Chateauguay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

## No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sh.P.G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 86 St-Martin; Md.E., Dr H. Herivieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

## No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sh.P.G., L. Lemieux, 3598 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S.A., J. E. Ferras, 25 Av du Parc; S.F., P. G. Poirier, 205 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

## No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sh.P.G., Etienne Roby, 508 Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., J. O. A. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

## No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sh.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcell; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcell.

## No 15—CERCLE ST-JEROME

Sh.P.G., Narcisse Bétielle; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphée Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

## No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sh.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

## No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sh.P.G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Renaud. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

## No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sh.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

## No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, l'abbé A. Gauvreau; Sh.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Derranne, 633 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

## No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sh.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., J. B. Pimondon, 28 Latourrelle; S.A., J. A. Bélanger, 199 Desfontaines; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guéard, 189 Desfontaines. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patino, 250 St-Joseph.

## No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sh.P.G. Th. Durbin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E. Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

**No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil**  
 Sb.P.G. Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

**No 25—CEFALE LAROQUE, Sherbrooke**  
 Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bélanger; S.A., E. P. Bédard; S.F., Jos. Thiбаudeau; Md.E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

**No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE**  
 Sb.P.G., P. Joubert; Prés., F. X. Gauthier; S.A., Joseph Forgas; S.F., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

**No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin**  
 Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descoites; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs s. m.

**No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal**  
 Sb.P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., Arthur Chagnon, 135 Désery; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

**No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm**  
 Sb.P.G., Alex. Malançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

**No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archambault**  
 1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. G. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md.E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

**No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges**  
 Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Elie Pharaud; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

**No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield**  
 Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

**No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga**  
 Sb.P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Craig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jofoin; Md.E., Wm. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

**No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères**  
 Sb.P.G., J. H. Fortin; Prés., H. Tétrault; S.A., Diendoné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

**No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette**  
 Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRostiers; S.A., H. Ducharme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRostiers.

**No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal**  
 Sb.P.G., L. J. E. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leflès, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87e coin Parthenais et Ste-Catherine.

**No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal**  
 Sb.P.G., Jos. Lambert, 865 St-Hubert; Prés., Ths Lamanque, 706 St Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 897 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 558 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

**No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay**  
 Prés. Hon., l'abbé E. N. Aubry; Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Dautre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

**No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil**  
 Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

**No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot**  
 Sb.P.G., L. J. Kéroux; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Lafard; S.F. Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

**No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine**

Sb.P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Four-nier; S.F., A. E. Bourret; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

**No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska**  
 Sb.P.G., M. Adgémire Béliele; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamou-reux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

**No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska**  
 Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Las-salle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

**No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal**  
 Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., J. A. Chausse, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 40a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 95 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

**No 4—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay**  
 Sb.P.G., Pierre Marcie; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dé-rome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

**No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.**  
 Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

**No 59—CERCLE ST-OUTHBERT, Co Berthier**  
 Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

**No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.**  
 Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Laboursadière; S.A., Jos. D. Coutlée; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Noël Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Ouellette, Les Cèdres.

**No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal**  
 Sb.P.G., J. A. Demas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubuc; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

**No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier**  
 Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Cham-pagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

**No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa**  
 Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor-pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. Th. Desjardins.

**No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Epiphanie, Co l'Assomption**  
 Sb.P.G., et S.F., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., L. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

**No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie**  
 Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. Brassard, M.D., S.A., Alphonse Duranseau; S.F., J. B. Hébert; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

**No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe**  
 Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

**No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve**  
 Sb.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Ed. Desjardins; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beupré; Md.E., Pierre Lus-ter. Réunions, 4e mardi, sous-bassement de l'église de Maisonneuve, Avenue Lasalle, 51 hrs p. m.

**No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.**  
 Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

**No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.**  
 Sb. P. G., Wilfrid Sénéchal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., J. B. Fyfe, 387 St-Louis, Ville St-Louis; S.A., A. Dagenais, 367 Mont-Royal; S.F., C. A. Clément, 2 Allard, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 367 Mont-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, Salle Martel, 1279 Berri.

## No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélina, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maison-Neuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardi, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

## No 97.—CERCLE BEAUPORT, Co. Québec.

Sb.P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Edmond Giroux; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy. Réunions, premier lundi de chaque mois, salle du conseil municipal.

## No 101.—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Faquet; S.F., Joseph Gagne; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche de mois, à la sacristie de l'église paroissiale.

## No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., J. H. Damphousse, 242 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., J. H. Chequé, 225 Sherbrooke; S.F., Arth. Gagnon, 456 Berri; Md.E., E. C. Campeau, 231 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Liggett, 208 Richmond.

## No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poirvin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Desautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 352 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.

## No 116.—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., O. N. Paré; Président, Ed. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi de mois, à 7½ hrs p. m., salle St-Jean-Baptiste.

## No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Joseph Rolillard, Rue Beaudoin; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Joseph Prigent, 2225 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mercredi, au No 315, Ste-Elizabeth.

## No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 102 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

## No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., H. Mitchell, 128 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., Jos. Brisebois, 212 Centre; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

## No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème undis, salle Beaurép, 1786 rue St-Hubert.

## No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Angèle Comte, 561 St-Urbain; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre Dame; S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., J. D. Léger, 9 Avenue Morin; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

## No 139—CERCLE CHAMBLEY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

## No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal

Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb.P.G., Rod Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Jos Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

## No 148—CERCLE CHENIER, [Cité de Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., J. M. J. Sicard, 767A Albert; Prés., U. Mathieu, 262 Richelieu; S.A., E. Beaudoin, 479 Centre; S.F., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; Md.E., Dr Henri Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

# N. F. BEDARD

## MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

### FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

- { La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurrieres et Fromageries.
- { L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B. d'or.
- { La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOIT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné, — aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

*Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs*

## N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }  
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)